

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	33 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Novembre 1874.

LES

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Six jours seulement nous séparent de la date fixée pour le renouvellement total des conseils municipaux dans la France, moins Paris, et Paris à son tour est appelé à élire le 29 de ce mois ses conseillers municipaux. Pour les républicains, n'importe qui est un parfait conseiller municipal, à la condition d'être républicain. Eux qui improvisent à la baguette des généraux, des magistrats, des préfets, trouvant que tout républicain est apte à tout, excepté aux fonctions gratuites et aux périls obscurs, ou simplement aux travaux sans trompette et sans panache, seraient bien simples d'y regarder à deux fois quand il s'agit tout bonnement des conseillers municipaux.

Notre point de vue, à nous, est tout-à-fait différent, et comme il s'agit, non de la forme du gouvernement, mais des intérêts de la commune et de leur bonne gestion, dans le scrutin qui va prochainement s'ouvrir, nous admettrions fort bien des candidats républicains, s'il s'en présente de sages, d'honorables et d'expérimentés qui n'aient point en matière d'enseignement et de religion des opinions que nous considérons comme absolument destructives de l'ordre social.

Nos adversaires ont une tout autre façon d'entendre les fonctions municipales. Selon eux, là comme partout, les lois n'existent que pour être violées ou tournées. C'est ainsi que nous avons vu la loi qui ne reconnaît pas d'attributions politiques aux conseils municipaux recevoir sans cesse des atteintes dans son texte formel de la part des municipalités où dominait l'esprit rouge ; c'est ainsi que nous voyons aujourd'hui la même loi méconnue dans son esprit par les journaux et les comités radicaux, qui s'efforcent de faire du scrutin des 22 et 29 novembre un rendez-vous de plus pour les partis.

Le journal des grands meneurs et toutes les feuilles à sa suite, la *Republique française* et sa meute proclament carrément qu'il faut d'abord exclure toute candidature non républicaine.

Le *Temps* et sa suite admettraient à la rigueur et par grande exception à la règle, que l'on pût faire un bon conseiller municipal, tout en n'étant pas républicain. Grand merci de la concession ! La vérité vraie, c'est que toutes les élections, qu'elles soient municipales ou départementales, qu'elles s'appliquent aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissements, aux conseils généraux, n'ont, aux yeux des républicains, d'autre utilité que d'être une répétition précédant la grande représentation.

De même que, pendant la guerre, la République leur tenait plus au cœur que la patrie, de même qu'ils faisaient du républicanisme au lieu de patriotisme, et s'occupaient beaucoup plus d'effacer les vestiges de l'Empire ou d'éloigner les chances de la monarchie que de combattre l'invasion, la bonne administration de la commune est le cadet de leurs soucis. Il leur faut des municipalités radicales comme acheminement à une Assemblée radicale.

Il leur faut des municipalités radicales pour révolutionner peu à peu la famille, l'é-

cole, le cimetière, la bibliothèque, l'église, et pour entraver les rouages de la machine administrative.

En transformant en champ de bataille le paisible terrain des élections municipales, ils risquent d'agiter l'esprit public, si prompt à s'alarmer sous un régime qui ressemble encore trop à la République pour être jamais complètement rassurant ; que leur importe ! Ils troubleront le courant des affaires du mois de décembre ; que leur importe, vous dis-je ; voilà vraiment de nos scrupules de réactionnaire !

En montrant la France en proie aux divisions des partis, même pour une affaire aussi simple que la nomination des municipalités, ils feront tort à sa cause vis-à-vis de l'étranger, qui la regarde, l'épie ou la menace. Éadaises que tout cela ! Il leur faut de la politique, encore, toujours et partout, dût la politique exténuier le pays, ruiner son commerce et son crédit. La politique est leur seule industrie, à eux. Voilà pourquoi, bon gré, mal gré, ils la fourrent partout. Ce sont des gens qui mettent tous leurs soins à élever et à propager le phylloxera qui dévore la sève du pays à leur profit.

(Paris-Journal.)

Chronique générale.

On semble avoir, dans le public, beaucoup de peine à croire que le ministère puisse arriver sans modification devant la Chambre. On suppose que le vicomte de Cumont, les généraux de Cisse, Chabaud-Latour, amiral de Montaignac, M. Tailhand, ne pourront rester dans le cabinet qu'à la condition de maintenir au septennat le caractère exclusivement personnel au maréchal de Mac-Mahon.

Mais le duc Decazes, MM. Mathieu-Bodet, Caillaud, penchent pour des concessions au centre gauche et pour le septennat impersonnel.

Il faudra bien s'expliquer dans le conseil avant le 30, et alors les divisions ne peuvent manquer d'éclater.

La *Presse* déclare que l'heure du septennat impersonnel est passée et que celle du septennat impersonnel va sonner. Le gouvernement est mis en demeure de présenter, dès le début de la session, un projet d'organisation des pouvoirs présidentiels dans le sens du septennat impersonnel. Il y a plus, ce projet devrait être discuté et voté avant la troisième lecture de la loi électorale et avant tout autre projet. Les ministres sont-ils d'accord sur ce programme ? C'est très-douteux.

Les amis de M. Tailhand prétendent qu'il se prépare à une retraite très-prochaine.

Dans tous les cas, il est très-probable qu'aucune modification ministérielle n'aura lieu avant la rentrée de la Chambre, à moins cependant que les membres du cabinet ne puissent se mettre d'accord sur la rédaction du message. C'est donc très-prématurément qu'on répand le bruit de la rentrée du duc de Broglie et de M. de Fourtou dans le ministère ; on ajoute même que le duc Decazes serait remplacé par M. de Chaudordy ; cette nouvelle est très-peu vraisemblable, car le duc de Broglie et M. de Fourtou auront inmanquablement contre eux tout à la fois la droite et les gauches. Quant au duc Decazes il se montre assuré, dit-on, de rester dans toutes les combinaisons.

Il n'est pas exact que la proposition Cas-

mir Périer puisse être de nouveau mise en discussion dès la rentrée de l'Assemblée, car, en vertu de son règlement, il faut que 6 mois se soient écoulés pour qu'une proposition repoussée puisse être de nouveau discutée.

C'est le 4^e janvier prochain qu'expire le délai fixé pour le droit accordé au gouvernement de nommer les maires. Le projet de loi d'organisation municipale prorogé, il est vrai, ce provisoire jusqu'au 1^e janvier 1877, mais ce projet attend encore la 3^e lecture.

L'Union de Paris a émis l'idée de reconstituer, à Paris, l'union de la presse parisienne en vue des élections municipales. Cet appel n'a pas réuni l'unanimité des journaux. La *Gazette de France*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Pays*, le *Gaulois*, le *Monde* y ont adhéré.

L'Ordre, le *Journal de Paris*, la *Liberté* et la *France* refusent.

Nous croyons, cependant, que l'union ne serait pas inutile pour mettre en commun tous les moyens de publicité dont la presse dispose. Les journaux radicaux n'y manqueraient pas. Les conservateurs commettraient une faute en n'employant pas le même moyen.

Voici quelques renseignements sur les préfets nouvellement nommés :

M. Albert Decrais est un homme d'une quarantaine d'années. Ancien secrétaire de M. Dufaure, ancien secrétaire de la conférence des avocats, il s'était fait remarquer au barreau de Paris, lorsque les événements lui ouvrirent inopinément l'entrée de la carrière politique.

Attaché d'abord à la légation de France à Bruxelles, il fut ensuite nommé, sous M. Thiers, préfet d'Indre-et-Loire. Il réussit dans ce poste, où le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon crut devoir le conserver.

M. Ferrand, qui remplace M. Decrais à Tours, était préfet sous l'Empire. Il administrait le département de l'Aisne pendant la guerre : il fut emmené comme prisonnier par les Prussiens, à la suite de l'explosion de la citadelle de Laon. Il fut nommé préfet du Calvados par M. Thiers en 1871.

M. le comte de Perthuis, qui passe de la préfecture d'Eure-et-Loir à celle du Calvados, est le gendre de feu le général Christian Dumas, mort il y a deux ans.

M. de Tourville, transféré de l'Allier en Eure-et-Loir, passe pour un de nos préfets les plus distingués et les plus énergiques.

M. de Nervo, qui de sous-préfet de Cambrai, devient préfet de l'Allier, est le fils d'un honorable receveur général et le neveu de M. de Barante. C'est un homme d'un mérite très-distingué. Il était dans l'administration sous l'Empire : il a été remplacé depuis le 24 mai.

Beaucoup de journaux de province signalent l'apparition de la neige. Dans le Nord et l'Est de la France, elle est tombée en abondance. C'est le pronostic certain d'un rigoureux hiver.

M^e l'archevêque de Rennes vient d'adresser à tous les évêques de France la lettre suivante :

Rennes, le 2 novembre 1874.

Monseigneur,

Permettez-moi de communiquer à Votre Grandeur le Bref ci-joint, accordé par notre Saint-Père le Pape à M. le colonel Carron, rapporteur de la loi sur l'aumônerie militaire. Vous y verrez avec plaisir, j'en suis sûr, les faveurs spirituelles si abondantes que Sa Sainteté daigne accorder à MM. les aumôniers en faveur de nos soldats.

Veillez agréer, monseigneur, l'expression de mon plus dévoué respect.

† G., archevêque de Rennes.

« Très-Saint-Père,

» Emile-Eloi-Marie Carron, humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, la supplie de vouloir bien lui accorder, ainsi qu'à ceux des membres de la Chambre des députés de France ayant fait partie de la commission législative qui a élaboré la loi de l'aumônerie militaire pour l'armée française, sa bénédiction apostolique et l'indulgence plénière *in articulo mortis* avec conditions ordinaires.

» Et, de plus, de vouloir bien accorder à tous les prêtres qui feront fonction d'aumôniers militaires, le pouvoir d'appliquer l'indulgence plénière à tous les soldats blessés qui seront *in articulo mortis*, soit sur les champs de bataille, soit dans les hôpitaux.

» Et, en outre, le pouvoir à ces mêmes prêtres de donner la bénédiction apostolique et l'indulgence plénière, en cas de mort, aux soldats français au moment où ils marcheront au combat, quand les chefs de corps demanderont pour ces soldats cette bénédiction et cette indulgence.

» Die 29 septembris 1874.

» Pro gratia in forma Ecclesie consueta.

» PIUS IX. »

Les libres-penseurs du *Rappel*, partisans de l'enseignement laïque et obligatoire, sont priés de nous dire ce qu'ils pensent de ces paroles d'un homme qu'ils connaissent bien :

« L'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui qu'il n'a jamais été. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps, je dirai presque il n'y a qu'un malheur : c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie !

» En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout : on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'est que la souffrance, c'est-à-dire une loi de Dieu, on fait le désespoir. De là de profondes convulsions sociales. Certes, je désire améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais je n'oublie pas que la première des améliorations c'est de leur donner l'espérance. Combien s'amoindrisent de misères, bornées, limitées, finies après tout, quand il s'y mêle une espérance infinie ?

» Notre devoir à tous, c'est sans doute de chercher à diminuer la misère, mais c'est aussi de faire lever toutes les têtes vers le Ciel : c'est de diriger toutes les âmes, c'est de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite et où justice sera rendue.

» Disons-le bien haut : personne n'aura injustement ni utilement souffert. La loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se re-

trouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous; il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devons mourir tout entiers.

» Ce qui allège la souffrance, ce qui sanctifie le travail, ce qui fait l'homme bon, fort, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur rayonnant à travers les ténèbres de cette vie.

» Quant à moi, j'y crois profondément, à ce monde meilleur, et je le déclare ici, c'est la suprême certitude de ma raison, comme c'est aussi la suprême joie de mon âme.

» Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux. »

Pour ne pas mettre les esprits du *Rappel* à la torture, nous dirons tout de suite que la citation qui précède est tirée d'un discours de M. Victor Hugo prononcé à l'Assemblée nationale le 45 janvier 1850.

La semaine dernière, plusieurs jeunes gens de Toul ayant appris qu'un officier prussien, qui pendant l'occupation avait tenu garnison dans cette ville, était reçu par un habitant, se réunirent le soir devant la demeure de ce dernier, et firent une bruyante démonstration, qui se prolongea assez avant dans la nuit et amena l'intervention de la police. Des procès-verbaux furent dressés, et les jeunes gens qui l'avaient organisée ont été condamnés à cinq francs d'amende chacun.

Etranger.

La nouvelle arrestation du comte d'Arnim produit une vive émotion dans le monde politique allemand.

Bien que les journaux officiels de Berlin s'efforcent d'en dissimuler le véritable motif, nous avons lieu de croire qu'elle est due à des démarches tentées ces jours derniers par l'ex-ambassadeur et qui auraient pour résultat de publier certaines notes plaçant le prince de Bismarck dans un grand embarras vis-à-vis de son souverain.

La *Gazette de Cologne*, revenant à ce propos sur les démentis infligés au *Daily News* par plusieurs hommes politiques français, laisse entrevoir que l'immixtion du comte d'Arnim dans notre politique intérieure peut l'exposer à une accusation de haute trahison. Le comte aurait, en effet, d'après le correspondant de cette feuille, transmis aux adversaires de M. Thiers, avant le 24 mai, des assurances en contradiction formelle avec les instructions qu'il avait reçues de la chancellerie impériale.

La *Gazette de Voss* annonce que le comte Hermann d'Arnim-Boytenbourg a subi lundi dernier un interrogatoire au sujet de l'affaire relative à l'ancien ambassadeur, son beau-frère.

D'après le même journal, cet interrogatoire aurait été motivé par une lettre saisie chez le comte Harry d'Arnim et contenant un passage compromettant pour le comte d'Arnim-Boytenbourg.

Plusieurs journaux anglais et français ont annoncé ces jours-ci que le Saint-Père était tombé subitement malade.

Cette nouvelle est heureusement démentie :

« Une lettre que nous recevons de Rome, dit le *Moniteur*, nous apprend que cette nouvelle est complètement inexacte. Le Pape n'a pas interrompu un seul jour ses audiences. »

S'il faut en croire le *Tagblatt*, de Vienne, des conspirateurs socialistes auraient voulu attenter à la vie du czar, mais leurs projets auraient été déjoués à temps. D'après des avis de Varsovie, des arrestations nombreuses auraient lieu à Moscou à ce sujet.

Dans la journée du 13, le bruit courut à Londres que la reine Victoria était gravement malade; mais, informations prises, le

Times croit pouvoir affirmer que la nouvelle est inexacte.

Nouvelles militaires.

Par décret en date du 11 novembre ont été promus dans le corps du génie :

Au grade de colonel :

M. Meyère, lieutenant-colonel, chef du génie à Rouen; M. Laussedat, lieutenant-colonel, chef du génie à Paris.

Au grade de lieutenant-colonel :

M. Moll, chef de bataillon, chef du génie à Constantine; M. Varaigne, chef de bataillon, directeur du génie en Cochinchine; M. Ratheau, chef de bataillon, professeur du cours de fortification permanente à l'école d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau.

Au grade de chef de bataillon :

M. Guérin, capitaine en premier au 2^e régiment du génie; M. Schirmann, capitaine de 1^{re} classe d'état-major du génie, chef du génie à Givet.

On lit dans l'*Avenir militaire* :

« On nous assure qu'à la nouvelle qui a couru dans la presse du renvoi anticipé de la classe de 1870, plusieurs généraux ont immédiatement fait connaître au ministre quel désordre cette mesure causerait dans les corps. Ces officiers généraux avaient reçu des demandes instantes des chefs de corps pour que la classe de 1870, qui compte de si nombreux sous-officiers, ne fût renvoyée qu'à la fin du 4^e trimestre 1875. »

» Nous ignorons la solution que le ministre de la guerre donnera à cette affaire qui intéresse à un si haut point l'armée. »

Variétés.

Saint Martin & la France.

I. Nos vrais grands hommes sont nos saints. Alexandre, César et Napoléon asservirent plutôt qu'ils ne civilisèrent; leurs œuvres furent éphémères. Nos saints, en brisant les chaînes de l'esclavage social, les entraves de la servitude morale et le joug du despotisme, firent une œuvre incomparablement plus grande et plus difficile, et, avec la grâce de Dieu, ils la firent durable.

Reportons-nous aux trois siècles qui précédèrent celui de saint Martin. Si l'on excepte une certaine amélioration matérielle et intellectuelle, routes plus larges et plus nombreuses, écoles de rhéteurs, forte discipline militaire, les neuf années de campagne de César ne produisirent pas de progrès capital pour le pays subjugué.

En effet, la mythologie grandiose et patriotique des Gaulois, avec sa haute conception de la divinité, faisait place à la mythologie sensuelle des Romains, et les sacrifices humains allaient s'échanger contre les combats de gladiateurs et le martyre des chrétiens, ainsi que les fêtes guerrières contre les saturnales; l'erreur latine se substituait à l'erreur gauloise, rien de plus. Donc, nul progrès moral. Or, c'est là ce qui importe au monde dont il faut, pour le rendre meilleur, purifier les mœurs en éclairant les esprits. Les agrandissements de l'empire romain n'étaient qu'un moyen pour la Providence. En réunissant tous les peuples sous un même joug politique, ils préparaient une utile centralisation au christianisme naissant.

II. La Gaule n'était pas entièrement chrétienne au troisième siècle; l'idolâtrie régnait sur les classes inférieures et le Césarisme s'essayait à fausser les consciences épiscopales pour favoriser l'hérésie. La superstition et le despotisme opprimaient ce beau pays dont les Germains menaçaient les frontières. La semence de la civilisation chrétienne ne pouvait se développer: les ronces et l'ivraie l'étouffaient de toutes parts et la barbarie se préparait à la fouler aux pieds. C'est alors que Dieu suscita un nouvel apôtre. Le génie de saint Paul avait plané sur l'Orient, celui de saint Martin allait briller sur l'Occident.

Saint Martin est par excellence notre apôtre national. Au quatrième siècle, il nous prend au berceau pour former nos premiers pas, et, dans la suite des temps, il nous couvre de son égide miraculeuse. César avait conquis la Gaule sur la barbarie; saint Martin l'arrache à une civilisation corrompue, pire que la barbarie elle-même. Il lutte contre le sensualisme païen, renverse les idoles,

convertit les peuples à force de prodiges, inaugure la vie monastique, déjoue les pièges de l'hérésie et s'élève contre la tyrannie des empereurs Valentinien et Maxime. La mort ne met pas un terme à son apostolat, qui semble au contraire redoubler d'efficacité. Son tombeau attire d'innombrables pèlerins; un serment prêté sur ses reliques devient deux fois sacré; les rois l'implorent dans les circonstances difficiles.

Durant sa mission terrestre, il avait vaincu le paganisme et jeté les fondements de la France chrétienne; jouissant de la vie bienheureuse, il étend sur son œuvre une protection jalouse. Ce n'est pas que sa puissance ne s'éclipse parfois, mais il n'en arrive jamais ainsi tant que la piété des peuples se soutient; aussi l'histoire de son culte traduit-elle fidèlement les vicissitudes de notre prospérité nationale. Une esquisse rapide fera ressortir combien sont intimement liées la grandeur de la France et la gloire de saint Martin. Victorieux du paganisme durant sa vie, il le sera, après sa mort, de toutes les manifestations de l'erreur. Les sectaires d'Arius et de Mahomet, les barbares du Nord et les protestants, enfin la révolution elle-même ne pourront anéantir son culte.

III. Quand S. Perpet lui élève une basilique et y fait célébrer la translation de ses reliques, vers 473, nous sommes au lendemain de la victoire d'Aëtius et de notre Mérovée sur les Huns d'Attila, et à la veille du règne de Clovis. La Gaule devenue chrétienne offre un terrain propice à la mission providentielle du grand roi. Les Visigoths et les Burgundes ariens possèdent la moitié du pays, les Alamans songent à s'emparer du reste. Clovis arrive à l'heure voulue. L'époux de sainte Clotilde, le converti de Tolbiac semble pressentir les brillantes destinées de la monarchie française, fille aînée de l'Eglise. Baptisé à Reims dans un sanctuaire dédié à saint Martin, il témoigne au thaumaturge la plus sincère vénération. Il n'espère vaincre Alaric que s'il se rend propice l'apôtre des Gaules, et, de retour de Vouillé, il publie à Tours même la puissance de celui qui s'était servi de son bras pour vaincre l'arianisme.

La monarchie fondée, le travail de fusion des divers éléments de notre nationalité s'opère au milieu de luttes intestines. Cependant les évêques continuent l'œuvre de Martin et rappellent ses bienfaits aux descendants de Clovis. Clotaire 1^{er} fait relever la basilique incendiée et Dagobert 1^{er} orne son tombeau avec une munificence toute royale dont saint Eloi est l'habile interprète dans les ouvrages d'orfèvrerie.

La protection du saint se manifeste de même sous la deuxième race. Charles-Martel en ressent les heureux effets dans les plaines de Tours où il triomphe de la barbarie musulmane. Mais il est une autre ennemie de son peuple, c'est la barbarie intellectuelle. Il nous en avait préservés en fondant la vie monastique en Occident. C'est à lui et à ses moines que nous devons la conservation des lettres et des arts. Pépin le Bref et Charlemagne continuent son œuvre civilisatrice: l'un envoie des missionnaires en Germanie, l'autre ouvre près de sa basilique une école publique que dirige le moine Alcuin et qui fut la mère de l'Université de Paris. C'est ainsi que, grâce au culte de saint Martin, l'Occident prélude à l'évangélisation du monde par les François-Xavier et au progrès de la philosophie chrétienne dont les saint Anselme et les saint Thomas sont les illustres représentants.

La mort du grand empereur est comme le crépuscule d'une nuit intellectuelle qui va s'étendre sur le monde. Dissensions entre les princes et confusion des pouvoirs, invasion des hommes du Nord et complicité de quelques grands de l'empire, découragement des populations et défaillance d'un carolingien (Charles le Gros), tel est le triste spectacle que présente l'Europe occidentale, la région la plus civilisée sans excepter le Bas-Empire. Au milieu de ces bouleversements, la foi des peuples demeure cependant vivace; aussi l'Apôtre des Gaules manifestera-t-il souvent sa puissance.

IV. Tandis que les carolingiens déclinent, une autre race grandit à l'ombre de la basilique de Saint-Martin et protège son tombeau contre les attaques des Northmans. Là avait été le foyer de la vie religieuse et intellectuelle et du patriotisme, et comme la pierre angulaire de la monarchie; c'est là surtout que les coups de l'ennemi vont porter. Les barbares assiègent Tours en 838; mais les reliques du saint, exposées sur les murailles, servent pour cette ville et pour la France de talisman préservateur. En 853, devant une nouvelle incursion, les reliques sont transportées à Auxerre. Le peuple qui s'en est séparé n'a pas l'énergie de résister. La basilique est détruite, le centre de la France livré au pillage et au massacre.

En présence de ces désastres, Charles le Chauve

nomme Robert le Fort duc de France et lui donne la mission de défendre l'ouest de l'empire. Sa dévotion de l'ancêtre des Capétiens pour le bienheureux est une source de bénédictions pour sa famille et pour la nation. Abbé de Saint-Martin, il mérite, dans ses luttes victorieuses contre les Northmans, le surnom de Machabée. Hugues, frère utérin de ses deux jeunes fils, lui succède et se signale par les mêmes exploits sous Charles le Chauve. Cet empereur ordonne de relever les remparts de Tours, en 869; Adrien II l'y exhorte lui-même, ainsi qu'à rétablir les églises et monastères; car les forteresses ne sont rien sans le courage, et le courage est incertain sans la foi religieuse.

La basilique renaît de ses cendres. Louis le Bègue, après y avoir obtenu sa guérison, et suivant l'exemple de Charles le Chauve, l'enrichit de dons et de privilèges nouveaux. Hugues l'abbé seconde vaillamment Louis III et Carloman, et remporte des victoires décisives à Candès et en Poitou, sur un ennemi sans cesse renaissant. Son frère Eudes, l'héroïque défenseur de Paris en 883, lui succède. Devenu roi en 887, il laisse le duché de France à son frère puîné Robert, sous le gouvernement duquel se fait la réversion des reliques de saint Martin d'Auxerre à Tours.

La division du royaume entre Eudes et Charles le Simple favorise un dernier et suprême effort des Northmans, à qui Charles cède la Neustrie. C'est alors que la basilique éprouve un nouvel incendie (903), mais Robert la fait bientôt reconstruire et comprendre dans l'enceinte des fortifications de la ville. Hugues Capet, fondateur de la troisième race, se réserve le titre d'abbé de Saint-Martin. Ses successeurs montreront la même dévotion et contribueront à l'éclat de son culte traditionnel. Hervé, nommé trésorier de la basilique par Robert le Pieux, en entreprend la reconstruction sur de nouveaux fondements; la consécration a lieu en 1014. Plusieurs fois détruite par l'incendie, elle est sans cesse relevée. La foi du peuple des Croisades ne pouvait se lasser; nous sommes, en effet, à cette époque étonnante qui vit surgir de terre tant de magnifiques cathédrales.

(La fin à demain.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

La compagnie des chemins de fer de la Vendée vient de mettre à la disposition du public des cartes d'abonnement pour six mois ou un an au prix d'un tarif spécial; les conditions sont fort nombreuses et bien réglées.

LES OBSEQUES DE M^{re} FRUCHAUD.

C'est une louable coutume dans l'Eglise de Dieu de rendre hommage aux pasteurs des âmes.

Mais il n'était pas besoin de recourir aux rites traditionnels pour réunir autour du cercueil du vénérable prélat que nous pleurons un cortège digne de lui et du caractère sacré dont il était revêtu.

Son bon souvenir, les bienfaits par lui répandus, ses relations charmantes, sa haute position dans l'épiscopat, étaient les plus sûrs motifs d'un immense concours et de douloureux regrets.

Non-seulement ses suffragants les évêques de Nantes, d'Angers, de Laval et l'évêque nommé du Mans sont venus, mais encore son pieux diocèse de Limoges, ce diocèse le premier dans son amour et sa sollicitude pastorale, a voulu être là pour pleurer et prier.

L'illustre archevêque de Paris, le cardinal Guibert, a tenu à honneur de présider à la sépulture de celui qui lui avait succédé sur le siège de saint Martin; il avait à ses côtés, outre les évêques précités, M^{re} l'archevêque de Bourges, les évêques de Poitiers, de Vannes, d'Evreux, d'Angoulême, M^{re} Baudichon, évêque de Basle.

Dès neuf heures, la foule pieuse et recueillie se groupait dans les rues que devait suivre le cortège, pendant que l'antique cathédrale jetait du haut de ses tours, à travers les airs, ses cris de tristesse et de deuil.

A dix heures et quart débouchaient, de la place de l'Archevêché dans la rue qui porte ce nom, les gendarmes qui ouvraient la marche; suivaient à quelque distance les chasseurs à cheval dont la fanfare harmonieuse et triste se faisait l'interprète de nos douleurs.

Les chasseurs à pied venaient ensuite, les corps des pompiers de la ville, puis les confréries religieuses, les élèves de toutes

les institutions dont la ville de Tours s'honore.

Pendant ce temps, au palais archiépiscopal, se trouvait réunie l'élite de la société.

M. l'abbé Denéchau, vicaire général et neveu de M^r Fruchaud, reçut les plus vives marques de sympathie et put voir de quels affectueux sentiments l'archevêque de Tours était entouré.

Le corps de l'illustre prélat, trainé par quatre chevaux recouverts de draperies de deuil, franchit pour la dernière fois la porte du palais qu'il avait trop peu de temps habitée.

M. Decrais, ex-préfet d'Indre-et-Loire, M. le maire de Tours, M. le président du tribunal civil et M. le général Bastoul tenaient les cordons du poêle.

A la suite marchaient la famille, puis les invités, M. le général du Barail en tête.

Dans ce cortège imposant se trouvaient tous les généraux et la plupart des officiers de tous les corps en résidence à Tours, la magistrature, les professeurs de l'école de médecine, ceux de l'Université, le tribunal de commerce, etc. Dans la foule, nous avons remarqué M. Abadie, architecte de l'église du Sacré-Coeur, M. Teisserenc de Bort, enfin tout ce que la ville de Tours renferme d'hommes influents.

Rien de grand et d'imposant comme cet ensemble.

Ces chants pieux, ces accents de prière et ces supplications, ces tambours tristes comme le crêpe qui les voile, ces roulements sourds et lugubres, ces armes renversées, tout inspire ce sentiment de grandeur et de respect qui accompagne toujours la perte d'un évêque.

Après avoir parcouru la rue de l'Archevêché, la rue Royale et la rue Colbert, le cortège pénétra dans la cathédrale.

Un catafalque sévère couvrait le corps de l'archevêque; d'immenses tentures noires étaient appendues aux parois du chœur; le cardinal archevêque de Paris monta à l'autel pendant que les élèves du grand-séminaire faisaient retentir les voûtes antiques de leurs chants pieux.

Pendant que nous pleurons ainsi sur sa tombe, l'archevêque de Tours, assis aux côtés de saint Martin, intercède sans doute pour cette ville d'où partit jadis la lumière et où la France puisa la vie.

Que sa prière soit entendue!

Les temps sont tristes et l'avenir est sombre. Mais cette mort, toute pleine de deuil, est pour nous un motif d'espérance.

Philippe DEVILLAIRE.

(Messager d'Indre-et-Loire.)

ELECTION DE M. MAILLÉ.

Le Revers de la Médaille.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Un de nos amis nous remet la lettre suivante, vraiment trop instructive et trop intéressante pour que nous ne la publions pas.

Cette lettre est autographiée; seule la signature est écrite à la main. Elle a été colportée dans la commune de *** — mais, paraît-il, sans obtenir le moindre succès.

Naturellement ce qui a eu lieu à *** a eu lieu également dans presque sinon dans toutes les communes du département.

Voici la pièce en question :

ELECTION MAILLÉ Angers, 7 oct. 1874.

COMMISSION DE LIQUIDATION

Bureau du *Patriote*,
Angers, rue Bodinier,
De 2 à 5 heures.

« Monsieur et cher concitoyen,

» Le Comité central républicain, avant de se dissoudre pour obéir à la loi, a chargé quelques-uns de ses membres de s'occuper de la liquidation des frais de l'élection de M. Maillé.

» Je viens vous donner avis de la formation de cette commission de liquidation qui siège tous les jours de 2 à 5 heures aux bureaux du journal le *Patriote*.

» La tâche de cette commission consiste à vérifier les comptes des correspondants du comité central et à les solder. Mais je dois vous informer que les sommes jusqu'ici recueillies nous laissent un déficit de 30,000 francs, et que nous sommes obligés de faire aux 51,000 électeurs du 27 septembre un dernier appel.

» Vous rendriez à notre cause un nouveau et signalé service si vous vouliez bien vous

charger de recueillir, dans votre commune, les souscriptions de nos amis.

» Tous comprendront, nous l'espérons, la nécessité qui s'impose à nous de ne pas laisser longtemps en souffrance les réclamations qui nous sont présentées. Après le succès qui a couronné nos efforts, tous doivent tenir à honneur d'appuyer leur vote par une souscription, si minime qu'elle soit. Tous ont une part dans la victoire, il serait désirable que tous voulussent prendre part à la dépense qui a préparé la victoire. Nous comptons, Monsieur et cher concitoyen, sur votre zèle habituel pour nous aider dans cette tâche délicate. Vous pourrez vous autoriser auprès de vos concitoyens de la présente délégation, et délivrer, à ceux qui le demanderont, des reçus au nom de la commission de liquidation.

» Veuillez agréer, Monsieur et cher concitoyen, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments fraternels.

» Pour la commission de liquidation,

» Le président,

» GLÉTRON. »

TRENTE MILLE francs de déficit supposent ou un chiffre formidable de dépenses, ou un chiffre... infime de souscriptions démocratiques. Il y a pourtant des rentiers, des capitalistes et des millionnaires dans ce parti-là!

Des faits déplorables se sont passés ces jours-ci à Baugé. Le sous-préfet de Châteaubriant, qui était en tournée de révision pour l'armée territoriale, a été assailli par une bande d'individus qui lui ont jeté des pierres. Un de ces projectiles a atteint le képi du fonctionnaire, qui a été légèrement contusionné. A la suite de ces faits, une enquête a été ouverte et trois individus ont été mis en état d'arrestation.

— On lit dans le *Messager d'Indre-et-Loire* :

Jeudi matin, les ouvriers occupés à construire, dans la chapelle Saint-Lidoire, à la cathédrale de Tours, le caveau destiné à recevoir les restes mortels de M^r Fruchaud, ont trouvé à un mètre de profondeur un cercueil de plomb. Ce cercueil, transporté dans l'une des sacristies de la cathédrale, a été soumis à l'examen de M. le président de la Société archéologique, assisté de M. le docteur Giraudet, professeur d'anatomie à l'École de médecine de Tours.

Le cercueil contient les restes d'un homme en complet état de décomposition; on voit encore quelques débris du suaire qui enveloppait le corps. On n'a trouvé dans la bière qu'un petit vase en terre cuite. Rien n'indique que le corps est celui d'un ecclésiastique.

Cette sépulture remonterait à la fin du XVIII^e siècle.

MM. les vicaires capitulaires, avertis de la découverte qui venait d'être faite, ont décidé que le cercueil serait remis à la place qu'il occupait.

Faits divers.

La femme d'un propriétaire de Roubaix (Nord), M^me Trannoy, devait être enterrée civilement mardi dernier. Vers l'heure fixée, un certain nombre de personnes stationnaient devant la maison mortuaire. Aux abords de la rue de France, rue de Tourcoing et rue du Collège, des groupes de curieux attendaient, et attendent encore à l'heure où nous écrivons le passage du convoi. Il paraît que le père, la mère, le frère et d'autres parents de la défunte, s'opposent à l'enterrement civil, en faisant remarquer que M^me Trannoy, née Thomas, a été baptisée, qu'elle a toujours appartenu à la religion catholique, qu'elle est mariée à l'église, et que rien ne prouve qu'elle ait refusé de recevoir les sacrements.

La famille est donc allée à Lille, remettre entre les mains de M. le président du tribunal civil une requête, le priant d'ordonner que l'enterrement se fasse selon les rites de la religion catholique. En attendant la réponse du magistrat, l'autorité locale a fait surseoir à l'enlèvement du corps. Le mari et quelques-uns de ses amis ont essayé de passer outre, et il a fallu l'intervention de la police et de la gendarmerie pour les en empêcher. Dix agents, sous les ordres du commissaire du quartier, gardent les abords de la maison; trois gendarmes circulent parmi les groupes.

Mercredi est arrivée la réponse du président du tribunal civil de Lille. Sur son ordre,

l'enterrement a été religieux et s'est effectué dans le plus grand calme, au milieu d'une affluence énorme.

Un accident épouvantable est arrivé vendredi, à neuf heures du soir, dans la rade de Cardiff, en Ecosse.

Le brick *Sirhowy*, de Newport, chargé de bois, allant de la Baltique à Gloucester, se trouvait à l'ancre. Un trois-mâts arrive à toute vapeur sur lui. Un choc épouvantable eut lieu; le mât de beaupré de ce navire pénétra dans la dunette du *Sirhowy* et empala littéralement un marin.

C'était un spectacle affreux de voir ce malheureux traversé de part en part et s'agitant dans le vide, en proie aux plus horribles souffrances. Cette agonie dura une heure au moins.

Au lieu de venir au secours de la victime de leur maladresse, les marins du trois-mâts travaillèrent à dégager leur bâtiment, et, cette œuvre terminée, ils regagnèrent le large sans s'être fait reconnaître, ni avoir tenté le moindre effort pour sauver la vie au pauvre marin, qui mourut peu après dans d'atroces souffrances.

Il n'y a pas qu'en Angleterre que ces sortes d'accidents arrivent. Chaque semaine, les journaux nous apportent les détails de quelque malheur survenu non-seulement en mer, mais encore, ce qui ne se conçoit pas, dans les ports du littoral. La police maritime n'exerce pas une surveillance suffisamment active.

L'éclairage des rades, au moyen de lumière des phares, laisse également beaucoup à désirer. Chose triste à dire : à notre époque, on ne reculera pas devant la dépense de centaines de millions pour élever un Opéra, qui aura du mal à passer pour un chef-d'œuvre; on consacra des millions pour les menus plaisirs de messieurs les Parisiens, et on ne songera pas à ce qui peut sauver la vie à de pauvres marins qui exposent chaque jour leur vie sur les flots.

MORT D'UNE CÉLÉBRITÉ.

On lit dans le *Figaro* :

« Nous avons annoncé, il y a quelques jours, l'arrivée à Paris d'un nain américain fort célèbre, le général *Dot*. Le général *Dot* est mort il y a trois jours à l'hôtel des Etrangers, 84, rue de Puebla. Son enterrement a eu lieu au cimetière de Cayenne. Le hasard y a fait assister un de nos reporters.

« Un cercueil d'enfant était plus que suffisant pour le pauvre petit général : il eût tenu à la rigueur dans une boîte à cigares. La plupart des phénomènes des fêtes patronales l'ont accompagné à sa dernière demeure.

« C'était son ami le plus intime, un géant haut de deux mètres vingt, qui portait la bière. Il la serrait délicatement dans la main droite, en pleurant à chaudes larmes. Puis venait le cornac du général, un Américain du nom de Gibbs; ensuite l'individu connu sous le nom de l'homme-pain-de-sucre, et dont la longue tête fuyante fait la joie de toutes les foires; l'homme-squelette; une femme à trois bras; enfin, par derrière, trois ou quatre malheureux chiens savants qui étaient exhibés en même temps que lui.

« Tout cela marchait, sautillait, clochait, trottait d'un air navré, à la grande stupéfaction des passants. Au retour, les gardiens de la paix ont dû empêcher les invités de s'en aller en troupe, ce à quoi ils ont obtempéré immédiatement. »

On assure qu'un Russe, M. Basile Duriline, vient à son tour de parier de se rendre de Vienne à Paris en treize jours, dans une *troïska* attelée de trois de ses chevaux. Un membre du Jockey-Club de Vienne l'accompagnera et indiquera la route au cocher, lequel est un Tartare du nom de Sauka.

Voici un placard qui, d'après le *Gaulois*, a été affiché sur les murs d'un village du département de...

ELECTIONS MUNICIPALES.

Electeurs,

Démolissons l'ancien Conseil!

— A bas X...! C'est un aristo.

— A bas Y...! C'est un feignan.

— A bas Z... et N...! C'est les épiciers du château.

— A bas V...! C'est un feseur d'embaras.

— Mais vive le patron du *Soleil d'Or*! C'est un bon zig, et qui soigne la pratique. Faut voter pour lui.

— Plus de monarchistes!

Le *Gaulois* parie pour le « bon zig » qui « soigne si bien la pratique. »

Courrier Financier.

Vendredi matin 13 novembre.

Les affaires sont calmes et la crainte d'une hausse d'escompte à Londres a jeté un peu d'inquiétude sur notre marché, ce qui, avec quelques préoccupations politiques, à nos yeux exagérées, a fait fléchir un peu nos rentes. Les Obligations sont toujours fermes; sans parler de celles de nos grandes compagnies, nous retrouvons les Obligations des *Charentes* à 264, et celles des *Chemins de fer Nantais*, qui sont le prolongement des *Charentes*, à 236 fr. 25. On annonce pour le 16 novembre l'apparition à la cote officielle de ces dernières : leur cours ne pourra que s'en ressentir favorablement. BERTAUX.

Dernières Nouvelles.

Selon ce qui a été annoncé plus ou moins officieusement, le correspondant parisien du *Times* prétend, d'après un personnage politique de sa connaissance en mesure d'être bien renseigné, qu'à la rentrée de la Chambre nous aurons un message, et même deux messages : Message du cabinet et message du président.

On en serait venu à cette combinaison par crainte que le programme politique du duc de Magenta ne perdît de son importance au cas où le ministère, chargé de le défendre, viendrait à sombrer sous un vote de l'Assemblée, mais il faut avouer que la combinaison est singulière.

ESPAGNE.

Dépêches de l'Agence Havas :

« Madrid, 13 nov., 7 h. 15, soir.

» Le général Laserna continue à poursuivre les carlistes, qui fuient vers la Navarre. »

« Madrid, 14 novembre, soir.

» Les carlistes restés dans le Maestrazgo sont vivement poursuivis.

» Ils ont commencé à repasser l'Ebre pour revenir en Catalogne, où l'armée les attaquera. Les villages refusent des subsides aux carlistes.

» Neige et tempête dans le Nord et sur la côte antabre. »

L'agence carliste communique de son côté la dépêche suivante :

« Bayonne, 14 nov., midi 30.

» (Officiel.) — Loma vient de partir pour San-Sebastian avec toute sa division, afin de s'embarquer pour Santander.

» Grand mécontentement parmi la garnison et les volontaires d'Irun.

» Les républicains ayant disparu, les carlistes ont repris leurs anciennes positions. — Léon. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N^o 4655. — 14 novembre 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Le procès Kullmann; — Insurrection carliste : Irun; — Le nouveau pont de Suresnes; — Les îles Fidji; — Le tour du monde; — Le Tigre; — L'œuvre hospitalière de Marseille; — Le Parlement d'Hipinco (Chili); — Congrès viticole de Montpellier. — Une lune de miel, nouvelle, par M. Constant Améro (suite). — Revue financière de la semaine. — Les Théâtres. — Péchés de jeunesse. — Chronique du Sport. — Faits divers.

Gravures : Evénements d'Espagne : Irun : vue prise des hauteurs dominant la ville. — Le nouveau pont de Suresnes donnant passage à l'avenue de Paris à la Marche. — Kullmann, auteur de la tentative d'assassinat commise sur la personne du prince de Bismarck. — Une embarcation fidjienne; — Un cannibale des îles Fidji; — Levuka, capitale des îles Fidji. — Le tour du monde. — Le nouveau garde-côtes cuirassé à tourelles le Tigre. — L'œuvre hospitalière de Marseille : un dortoir; — La prière du soir. — Le Parlement de Hipinco (Chili). — Fêtes données à Montpellier à l'occasion du congrès viticole : les lagunes; — Palavas; — La salle du banquet; — Le feu d'artifice. — Échecs. — Rébus.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 16 novembre 1874,

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra-comique en 2 actes, paroles de MM. de Saint-Georges et Gaillard, musique de Donizetti.

LE CHALET

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Scribe, musique d'Adolphe Adam.

Le spectacle commencera par :

Une Allumette entre deux feux.
vaudeville en 1 acte, de M. Honoré.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. »/».

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine :

Arrestation de Nana-Sahib par les ordres du maharajah Seindiah; la guerre civile en Espagne: vue générale de Puyceda, les carlistes attaquant la porte de France à Puyceda, le couvent de Saint-Domingue et l'intérieur des fortifications à Puyceda; un typhon dans les mers du Japon: le port de Nangasaki le lendemain du désastre; pein-

tures décoratives exécutées pour le foyer public du nouvel Opéra; les plafonds, œuvres de M. Paul Baudry, de l'Institut: la Tragédie, la Comédie, la Mélodie et l'Harmonie; charbonniers des Alpes; revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Rébus, problème d'éches.

Dans son prochain numéro, l'Univers illustré commencera la publication de l'Hotel du Dragon, par Alfred de Bréhat. Par l'intérêt puissant des aventures qui s'y développent, autant que par l'originalité des types qu'il met en scène, ce roman méritera, nous en sommes certains, d'être placé à côté de Bras d'acier, des Chasseurs de tigres et des autres ouvrages de l'éminent romancier, qui ont obtenu une faveur si légitime.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-

lancoie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Padoue, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminent vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1874.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur, la paryugite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Je vous en exprime toute ma reconnaissance.

MEYFFRET, curé.

Cure N° 68,413.
M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 lasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMON, épicerie, rue Saint-Jean; M. GONDRAUD, épicerie, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:

5 heures 50 minutes du matin.

11 — — — — —

6 — 10 — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin.

10 — 40 — — —

5 — 35 — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 NOVEMBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72..	61	52	» 02	Soc. gén. de Crédit industriel et	885	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	447	50	2 50
4 1/2 % jouiss. mars.	89	»	»	com., 125 fr. p. j. nov.	365	»	»	Crédit Mobilier esp., 1. juillet.	667	50	» 2 50
4 % jouissance 22 septembre. .	77	75	»	Crédit Mobilier	340	»	»	Société autrichienne, 1. janv. . .	680	»	1 25
5 % Emprunt 1871	98	35	»	Crédit foncier d'Autriche	553	75	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872	98	35	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . .	340	»	»	Orléans	300	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857 .	222	»	»	Est, jouissance nov.	508	75	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	294	75	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 .	438	75	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. . .	877	50	» 2 50	Est	294	50	»
— 1865, 4 %	475	»	»	Midi, jouissance juillet.	643	50	1 25	Nord	309	50	»
— 1869, 3 % t. payé.	301	50	» 50	Nord, jouissance juillet.	1075	»	»	Ouest	291	50	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	275	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . .	856	25	1 25	Midi	295	»	»
Banque de France, 1. juillet. . . .	2905	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . .	554	50	» 2 50	Deux-Charentes.	263	»	»
Comptoir d'escompte, 1. août. . . .	545	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. . .	905	»	»	Vendée	249	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. .	470	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	780	»	»	Canal de Suez.	486	25	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . .	243	50	»	Société Immobilière, 1. janv. . . .	47	50	» 1 25				
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p. .	830	»	»	C. gén. Transatlantique, 1. juill. . .	220	»	» 6 25				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 2 novembre 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin; express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
9 — 01 — — — — — omnibus.
1 — 33 — — — — — soir,
4 — 18 — — — — — express.
7 — 27 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — — — omnibus.
9 — 30 — — — — — omnibus.
12 — 36 — — — — — express.
4 — 44 — — — — — soir, omnibus.
10 — 28 — — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

M. G. BOUGUEREAU, de Varrains, ayant l'intention de se retirer du commerce des vins mousseux de Saumur, demande à céder la clientèle et le matériel de sa maison.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

Pour cause de cessation de commerce,

UN IMMEUBLE

Situé à Varrains, appartenant à MM. G. Bouguereau et C^e.

Ledit immeuble, agencé et propre au commerce de vins mousseux pourvu de vastes caves, est au centre du vignoble et à proximité du chemin de fer de la Vendée (ligne de Poitiers à Saumur).

Pour les renseignements et le visiter, s'adresser à M. G. BOUGUEREAU, audit lieu, ou à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

Les plus grandes facilités de paiement seront accordées. (544)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

VENTE

D'OBJETS MOBILIERS

Déposés au Greffe.

Le lundi 23 novembre 1874, à dix heures du matin, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Préfet de Saumur, au Greffe du tribunal civil de Saumur, à la vente de divers objets mobiliers de toute sorte, déposés par suite de confiscation ou comme pièces à conviction, et notamment une montre en or, trois montres en argent, filets de pêche, 380 fusils de chasse, qui seront brisés avant la vente, etc., etc.

Prix payable au comptant, plus cinq pour cent pour les frais.

Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE.

Vu :

Le Sous-Préfet, C^e DE SAINT-AULAIRE. (564)

COMMUNE DE MONTILLIERS.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Montilliers prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie de Montilliers, le dimanche 20 décembre 1874, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^{er} 1,118 mètres courants de terrassements. 526 f. 72
 - 2^e 1,118 mètres courants d'empierrement. 2,621 69
 - 3^e Travaux d'art. 74 38
 - 4^e Somme à valoir pour travaux imprévus. 50 21
- Total. 5,250 »

Les cahiers des charges et devis sont déposés au bureau de M. l'Agent-Voyer cantonal de Vihiers, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

L'ETUDE DE M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, est transférée rue Beaurepaire, n° 24, en face de la maison où elle était précédemment.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Huile d'olive de Nice
M. Félix Audemar, propriétaire à Nice, offre aux consommateurs ses huiles si estimées en France et à l'étranger. Expédition par 50, 35, 25 et 20 litres, franco-gare de l'acheteur. Sur demande affranchie, envoi du Prix cour et des échantillons. Pour ces derniers, le port seul, par grande vitesse, sera à la charge du destinataire.

Liquoreux des Alpes
Les liqueurs si renommées depuis longtemps de la vallée Amphoux, St-Pierre (Maritime), ne se vendent que chez M. Legendre jeune, entrepositaire pour toute l'Europe, rue Plantarable, 34, à Bordeaux. Une caisse de 12 bouteilles assorties, au choix, 72 fr.

POSITION UNIQUE

De 1 à 6,000 francs par an, à se créer dans chaque localité, avec un petit capital (articles spéciaux de première nécessité). Ecrire P initiales N. N., poste restante, à Namur (Belgique).

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

MÉDICAMENTS D'HIVER

Goudron végétal Le Troc
Le savant professeur de la Faculté de médecine de Paris, le D^r Guibart, s'exprime ainsi au sujet de cette préparation : « Le goudron Le Troc, dit-il, représente, sans altération et sans perte, tous les principes et le conséquent toutes les qualités du goudron en nature. » (Compt. Rend. de l'Acad. de Méd. p. 167, Paris, 1873.) Cette préparation est prescrite journellement par nos célébrités médicales, dans les Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Affections furonculaires, etc.

Migraine
On guérit instantanément cette pénible affection en prenant, dans un peu d'eau sucrée, ou non, un seul paquet de la Poudre de Guibart, pharmacien; elle est recommandée par les meilleurs médecins, et se vend 2 fr. la boîte de dix doses, dans les bonnes pharmacies. Se défier des contrefaçons.

HERNIES ET MALADIES DE LA VESSIE
Guérison radicale par la NEPTUNIDE ROUILLE, extrait de plantes marines. — Renseignements gratuits. Rouille, pharmacien de 1^{re} classe aux Sables-d'Olonne (Vendée) (517)

GOVERNEMENT DU PÉROU

DREYFUS FRÈRES & C^e

DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSMANN
Seuls Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

Loi du 11 Novembre 1869

GUANO DISSOUS DU PÉROU

Convention du 15 Avril 1874

DÉPÔTS EN FRANCE

- Bordeaux, chez M. Adolphe BOULAN.
- Brest, chez M. E. VINCENT.
- Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C^e.
- Cherbourg, chez M. Eugène LAIS.
- Dunkerque, MM. G. BOURDON et C^e.
- Hâvre, chez M. E. FICQUET.
- Landerneau, chez M. E. VINCENT.
- La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN fils.
- Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
- Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C^e.
- Metz, chez M. LE BARRE.
- Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
- Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN.
- St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

CHARBONS ANGLAIS ET FRANÇAIS

De toutes sortes, pour vapeur et foyers domestiques, COKE; ARDOISES pour bâtiments.

E. FORGE FILS

8, rue du Petit-Versailles, anciennement quai de Limoges, 151.

Prix actuels, rendus à domicile :

- Cardiff (Merthyr) en roches, fr. 6 » les 100 kilog.
- Sunderland (longues flammes) 4 80 — ou 4 20 l'hectolitre.
- Coke. 2 »
- Ardoises pour bâtiments. 26 » les mille, droits d'octroi en plus.

Des prix spéciaux sont établis pour les ventes importantes.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LE MAGASIN D'ÉPICERIE

de PAPIN-LEROY

Est transféré rue d'Orléans, 53, et rue Dacier, 38,

ANCIENNE MAISON OUVRARD,

à l'angle faisant face au Café de la Paix.



Pharmacie. — Flacon simple: Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple: Prix, 6 fr. A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, quai de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.